

## Cahiers LandArc 2015 - N°8

MOYEN ÂGE

Plaques-boucles à décor damasquiné  
et incrustations de « pierres rouges »  
translucides



# LandArc

ARCHÉOLOGIE  
RECHERCHE  
COMMUNICATION

# Une production des ateliers de la Bourgondie mérovingienne : les plaques-boucles à décor damasquiné et incrustations de « pierres rouges » translucides du dernier tiers du VII<sup>e</sup> siècle.

**Cédric Le Provost<sup>(1)</sup>**

## **Mots-clés :**

Bourgondie, garniture de ceinture, damasquinure, incrustation rouge, mérovingien.

## **Keywords:**

*Burgundy, belt-buckle, inlaid, red inlay, merovingian.*

## **Résumé :**

Le projet de publication monographique de la nécropole de Charnay-lès-Chalon permet d'établir le corpus des garnitures de ceinture à décor damasquiné et incrustations de « pierres rouges » provenant de probables ateliers de production de la Bourgondie mérovingienne. Bien que très rares, ces incrustations se retrouvent sur une petite série d'objets de grande qualité à l'exécution bien maîtrisée.

## **Abstract:**

*Monographic publication project of the cemetery of Charnay-lès-Chalon used to establish the corpus of belt linings inlaid ornament and inlays "red rocks" from probable production workshops of the Merovingian Burgundy. Although very rare, these inserts are found on a small set of high-quality objects well controlled execution.*

---

(1) Membre de l'Association française d'Archéologie mérovingienne.

## CONTEXTE D'ÉTUDE

Depuis 1894, le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye conserve la majeure partie des objets mérovingiens provenant de la nécropole du « Champ de la Velle » à Charnay-lès-Chalon (Saône-et-Loire)<sup>(1)</sup>. D'un grand intérêt archéologique, cette collection n'a pas bénéficié d'une monographie moderne depuis la publication d'Henri Baudot<sup>(2)</sup> en 1860.



Fig. 1 – Contre-plaque de Charnay-lès-Chalon (Inv. MAN 34751) (d'après Baudot 1860, pl. VI, fig. 1).

Or, en 2008, un nouveau projet visant la publication d'une monographie consacrée à la nécropole de Charnay a été initié<sup>(3)</sup>. Il a notamment permis l'étude des damasquinures de ce site par Richard Fronty<sup>(4)</sup>.

Parmi ces damasquinures de Charnay, quatre plaques « sont parsemées de tout petits grenats, non pas sertis, mais incrustés dans la plaque, et retenus par un mastic blanchâtre que l'on distingue encore au fond de quelques-unes des petites cavités dont les pierres sont tombées (v. pl. IV, fig. 1 ; pl. V, fig. 1, et pl. VI, fig. 1) »<sup>(5)</sup> (fig. 1). C'est à ces quatre plaques<sup>(6)</sup> que nous nous sommes intéressés.

(1) Les autres objets issus des fouilles de Charnay-lès-Chalon sont conservés dans les collections du Musée archéologique de Dijon (Côte-d'Or) et du Musée Denon de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

(2) Baudot 1860.

(3) Perrier 2008.

(4) Ibid, note 26 p. 252.

(5) Baudot 1860, p. 158.

(6) Inv. MAN 34746, 34747, 34750 et 34751.

(7) Moosbrugger-Leu 1967, p. 29.

## DESCRIPTION DES PLAQUES À DÉCOR DAMASQUINÉ ET INCRUSTATIONS ROUGES

De forme trapézoïdale au contour festonné et munies de trois bossettes, les plaques relèvent du groupe A de la typologie établie par Rudolf Moosbrugger-Leu, un groupe bien caractérisé né en Bourgogne mérovingienne. Le décor des quatre plaques de Charnay-lès-Chalon, lui aussi, est conforme avec ceux des plaques du type A : incrustations de fils d'argent et d'alliage cuivreux, placage d'argent dominant et motifs animaliers.



Fig. 2 – Plaque-boucle de Charnay-lès-Chalon (Inv. MAN 34746).

Leur placage est réalisé sur des surfaces qui ont préalablement été gravées de lignes suivant deux directions à peu près perpendiculaires et formant un quadrillage. Aux endroits où

l'argent a été usé, seule cette trame subsiste aujourd'hui. En observant attentivement les radiographies qui ont été faites des plaques, nous pouvons remarquer que ce guilloché a probablement été réalisé en tenant compte des différents éléments de décor des plaques<sup>(8)</sup> dont les incrustations de « pierres rouges » (fig. 3).

En nous basant sur l'étude approfondie de la garniture de ceinture de type A conservée au château-musée de Nemours, nous avons proposé une reconstitution de la chronologie des différentes phases du travail effectué par le damasquiner.



Fig. 3 – Plaque-boucle de Charnay-lès-Chalon (Inv. MAN 34747).

(8) Une garniture de ceinture conservée au château-musée de Nemours permet les mêmes observations (Le Provost à paraître).

Après avoir tracé sur le fer de la plaque à damasquer les grandes lignes du décor, l'artisan procédait au premier passage d'une pointe sèche sur les traits des motifs afin de graver dans le fer les sillons destinés à l'incrustation des fils d'argent ou d'alliage cuivreux. Au besoin, un second passage de l'outil permettait d'approfondir la gravure. Les incrustations de fils étaient alors réalisées. Le damasquiner commençait ensuite le travail de placage en procédant à la délimitation des zones à plaquer par gravure des sillons destinés à l'incrustation des fils de bordure, dont probablement ceux permettant de réserver dans le placage des emplacements destinés aux incrustations de matériaux translucides rouges. Après mise en œuvre desdits fils, il devait réaliser le guilloché des zones à recouvrir. Enfin l'étape suivante consistait en l'application de la couverture d'argent.

### ANALYSE

Bien que très rares, des incrustations rondes de « pierres rouges » translucides se retrouvent sur un certain nombre de plaques damasquinées de type A :

1. Charnay-lès-Chalon/Le Champ de la Velle (Saône-et-Loire)<sup>(9)</sup>.
2. Charnay-lès-Chalon/Le Champ de la Velle (Saône-et-Loire)<sup>(10)</sup>.
- 3-4. Charnay-lès-Chalon/Le Champ de la Velle (Saône-et-Loire)<sup>(11)</sup>.
- 5-6. (?) Charnay-lès-Chalon/ Le Champ de la Velle (Saône-et-Loire)<sup>(12)</sup>.
7. Fétigny/La Rapettaz (Canton de Fribourg), [cat. 1]<sup>(13)</sup>.
- 8-9. Fétigny/La Rapettaz (Canton de Fribourg), [cat. 2]<sup>(14)</sup>.
- 10-11. Fétigny/La Rapettaz (Canton de Fribourg), [cat. 6]<sup>(15)</sup>.
12. La Chavanne/Le Bry (Canton de Fribourg), sép. 33.
13. Serrigny (Yonne)<sup>(16)</sup>.
- 14-15. aninges/La Chauffa (Haute-Savoie)<sup>(17)</sup>.

(9) Musée d'Archéologie nationale, Inv. MAN 34746.

(10) Musée d'Archéologie nationale, Inv. MAN 34747.

(11) Musée d'Archéologie nationale, Inv. MAN 34750 et 34751.

(12) Musée d'Archéologie nationale, Inv. MAN 34759 (contre-plaque) et 34942 (plaque-boucle).

(13) Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. MAHF 5654.

(14) Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. MAHF 5657.

(15) Musée d'art et d'histoire de Fribourg, Inv. MAHF 5677. La plaque-boucle est une copie de l'original conservé au Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, Inv. MAN 29435.

(16) Musée d'Archéologie nationale, Inv. MAN 24936.

(17) Musée d'Annecy, Inv. 9486 et 9487.

Établir une telle liste n'est pas un exercice facile puisqu'il dépend de la documentation disponible. Les illustrations publiées, qu'il s'agisse de dessins ou de photographies, ne permettent que trop rarement de mettre en évidence la présence d'incrustations circulaires rouges. Les descriptions figurant dans les publications manquent bien souvent de précision, des doutes peuvent porter sur les petites incrustations circulaires des décors animaliers<sup>(18)</sup>.

Exceptée la plaque-boucle de Serrigny (fig. 4), les plaques de notre corpus ont toutes la particularité de présenter de larges bandeaux estampés d'argent ou d'alliage cuivreux profondément incrustés.



Fig. 4 – Plaque-boucle de Serrigny (Cliché Françoise Vallet).

Par ailleurs, lorsqu'elles sont conservées, les bossettes équipant les plaques sont de forme tronconique et possèdent une base perlée. Les boucles, tronconiques et à méplat sommital, arborent un bandeau figurant un grènetis courant autour de leur base. Toutes ces caractéristiques, pour Rudolf Moosbrugger-Leu, font des exemplaires de notre corpus des pièces de la phase tardive qu'il date des années 675-700<sup>(19)</sup>.

Antérieurement, l'utilisation de matériaux translucides rouges dans le style coloré mérovingien est attestée sur des garnitures de ceinture damasquinées de type B :

1. Doubs/La Grande Oye (Doubs), sép. 34<sup>(20)</sup>.
2. Mancey (Saône-et-Loire)<sup>(21)</sup>.

Ces deux exemplaires associent, comme sur les plaques de type A précédemment inventoriées, des incrustations de « pierres rouges » translucides et une vignette estampée incrustée profondément.

(18) C'est le cas de la garniture de type B de la sépulture 34 de Doubs/La Grande Oyes (Doubs), Urlacher et al. 1998 ; Merci à Françoise Passard pour son aide.

(19) Moosbrugger-Leu 1967, p. 110-112

(20) Musée de Pontalier.

(21) Hôtel-Dieu – Musée Greuze de Tournus.

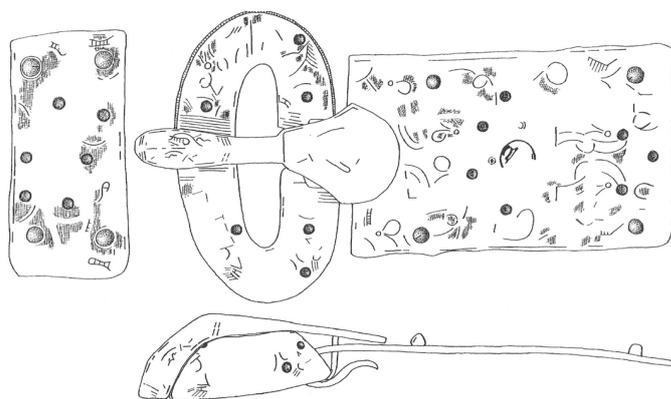


Fig. 5 – Garniture de ceinture de Mancey (d'après Gaillard de Sémainville 1980, pl. 28, n° 80).

Pour appréhender la délicate question de la manière dont le damasqueur pouvait incruster ce matériau, nous pouvons recourir à la garniture de ceinture de Mancey (fig. 5). D'après Henri Gaillard de Sémainville, les incrustations y ont été pratiquées si profondément que certaines douilles d'alliage cuivreux traversaient la plaque<sup>(22)</sup>. Deux petites cupules ayant l'aspect de cercles ponctués pourraient correspondre à l'amorce d'incrustations auxquelles l'artisan aurait renoncé. La plaque pourrait alors témoigner d'une technique qui n'était pas encore maîtrisée, et le début de l'utilisation d'éléments translucides rouges dans le décor des garnitures de ceinture damasquinées produites par des ateliers<sup>(23)</sup> de Bourgondie.

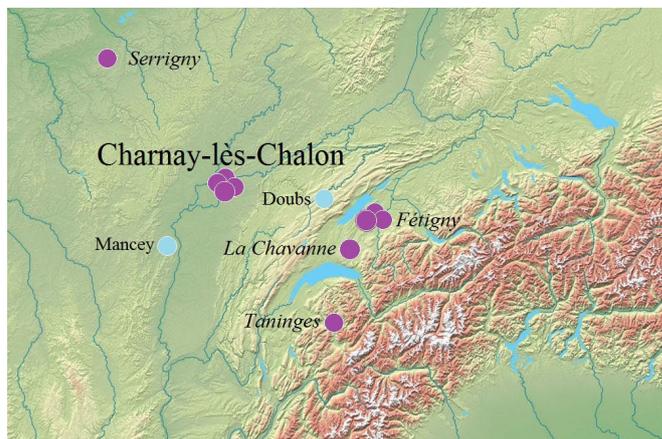


Fig. 6 – Carte de répartition des plaques de type A et B à décor damasquiné et incrustations de « pierres rouges » translucides.

La carte de répartition des plaques à décor damasquiné et incrustations de « pierres rouges » translucides de type A et B (fig. 6) montre une concentration de celles-ci en Suisse

(22) Gaillard de Sémainville 1980, p. 129.

(23) Sur la notion d'atelier, nous renvoyons à notre article sur une plaque-boucle des musées de Sens (Le Provost 2014, p. 151-155).

occidentale et dans la plaine de la Saône et leurs bordures. Cette densité des découvertes révèle-t-elle un atelier dont la production s'est diffusée depuis Charnay-lès-Chalon ? Cela reste difficile à préciser.

Le nombre de plaques issues de la nécropole du *Champ de la Velle* n'est pas sans nous interpeller d'autant que celles-ci présentent de nombreuses similitudes les unes par rapport aux autres, tant dans leur forme que dans leur décor. A contrario, le groupe de plaques provenant de Fétigny/La Rapettaz, quant à lui, présente plus de disparité et pourrait davantage illustrer l'évolution du type.

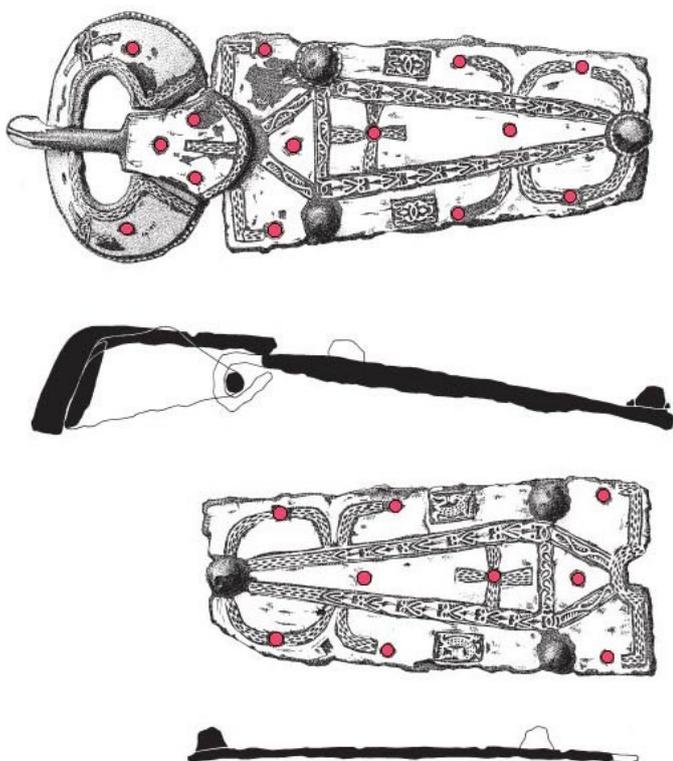


Fig. 7 – Garniture de ceinture de Fétigny (d'après McCullough 2008, pl. 2, n° 6).

Les garnitures de ceinture de Fétigny (fig. 7) et Tanninges (fig. 8), très proches dans leur décor qui fait appel à l'incrustation profonde d'éléments métalliques estampés et placage largement dominant, représentent le modèle le plus tardif.

En l'absence d'analyses, il est difficile de déterminer à quel(s) matériau(x) ont eu recours les damasqueurs qui ont réalisé ce type bien particulier de plaques. D'après Henri Baudot, les incrustations translucides rouges des plaques de Charnay correspondent à celles de grenats<sup>(24)</sup>. Toutefois une note manuscrite du Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye rédigée par Françoise Vallet au sujet de ces

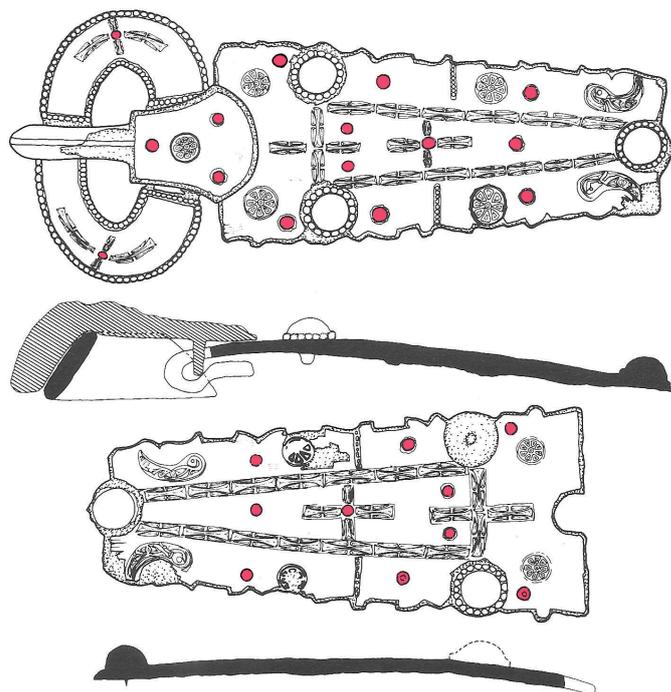


Fig. 8 – Garniture de ceinture de Tanninges (d'après Colardelle 1983, fig. 122 – n° 6 et 7).

incrustations, cerclées d'un fil en alliage cuivreux, réalisées sur la plaque et la contre-plaque de la garniture de ceinture (MAN 34750 et 34751), énonce qu'il a en réalité été fait usage de verre rouge translucide et non de grenats<sup>(25)</sup>.

Pour la nécropole de Doubs/La Grande Oye, il n'y a pas eu d'analyses effectuées et seules les observations faites par les restaurateurs ont permis aux auteurs de la publication monographique du site d'indiquer s'il s'agissait de verre ou d'éventuels grenats. D'après cette source, alors que le matériau translucide de couleur rouge présent sur la garniture à éléments multiples de la sépulture 293 est du verre<sup>(26)</sup>, un doute d'attribution subsiste s'agissant de la plaque-boucle de type B de la sépulture 34<sup>(27)</sup>. À Mancey, Henri Gaillard de Sémainville évoque l'utilisation de la pâte de verre rouge<sup>(28)</sup>.

En ce qui concerne le mobilier de Fétigny, là encore aucune analyse n'a été pratiquée. Il n'est donc pas certains, malgré les mentions faites dans les publications<sup>(29)</sup>, qu'il s'agisse de grenats.

(24) Baudot 1860, p. 158.

(25) Calligaro et al. 2006-2007, p. 142.

(26) Urlacher et al. 1998, p. 68.

(27) *Ibidem*, p. 161.

(28) Gaillard de Sémainville 1980, p. 129.

(29) McCullough 2008.

## CONCLUSION

Les plaques damasquinées de type A de Charnay-lès-Chalon/*Le Champ de la Velle* sont, par la présence d'incrustations de verre rouge translucide, des objets rares au style coloré original et dont le corpus ne compte que 15 occurrences lesquelles ne concernent que cinq sites. Comme bien d'autres productions, elles témoignent de techniques parfaitement rodées probablement acquises à force de pratique dans des ateliers de la Bourgogne mérovingienne.

L'étude des ceintures à garnitures multiples en fer damasquiné sur lesquelles il a également été fait usage d'un matériau rouge translucide<sup>(30)</sup>, ou celle des garnitures de ceinture de type C<sup>(31)</sup> (fig. 9) permettront peut-être de verser au dossier relatif aux damasquinures de Charnay des renseignements complémentaires. Du moins permettraient-elles de replacer ces objets dans une étude plus générale sur la damasquinure à l'époque mérovingienne<sup>(32)</sup> ?



Fig. 9 – Garniture de ceinture de la sépulture 407 de Sion,  
© Photo Musée d'histoire du Valais, Sion, A. de Torrenté.

(30) Fischbach, Barrand-Emam 2014.

(31) Antonini 2002, p. 209-210.

(32) Le Provost 2013.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Antonini 2002 :

A. Antonini, *Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz : Gräber und Bauten*, (Cahiers d'Archéologie Romande, 89), 2002, 336 p.

### Baudot 1860 :

H. Baudot, *Mémoire sur les sépultures des Barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne, et particulièrement à Charnay*, 1860, 85 p., 29 pl. h.t.

### Calligaro et al. 2006-2007 :

Th. Calligaro, P. Périn, F. Vallet, J.-P. Poirot, « Contribution à l'étude des grenats mérovingiens (Basilique de Saint-Denis et autres collections du musée d'Archéologie nationale, diverses collections publiques et objets de fouilles récentes) », *Antiquités Nationales*, 38, 2006-2007, p. 111-144.

### Colardelle 1983 :

M. Colardelle, *Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIII<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, 1983, 466 p.

### Fischbach, Barrand-Emam 2014 :

Th. Fischbach, H. Barrand-Emam, « Une ceinture à garnitures multiples en fer damasquiné découverte dans la sépulture d'un membre de l'aristocratie mérovingienne à Artzenheim (Haut-Rhin, France) », *Cahiers LandArc*, 2014, 2, 8 p.

### Gaillard de Sémainville 1980 :

H. Gaillard de Sémainville, *Les cimetières mérovingiens de la côte chalonaise et de la côte mâconnaise*, Suppl. *Revue Archéologique de l'Est*, 3, 1980.

### Le Provost 2013 :

C. Le Provost, « La damasquinure à l'époque mérovingienne. Projet de recherche », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 37, 2013, p. 132-134.

### Le Provost 2014 :

C. Le Provost, « Autour d'une plaque-boucle des musées de Sens », *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, VIII, 2014, p. 134-159.

### Le Provost à paraître :

C. Le Provost, « La garniture de ceinture à décor damasquiné du musée de Nemours », *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, à paraître.

**McCullough 2008 :**

F. McCullough, « La nécropole du Haut Moyen Âge de Fétigny/La Rapettaz », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, 10, 2008, p. 154-189.

**Moosbrugger-Leu 1967 :**

R. Moosbrugger-Leu, *Die frühmittelalterlichen Gürtelbeschlüge der Schweiz*, (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 14), 1967, 215 p.

**Perrier 2008 :**

D. Perrier, « La nécropole du « Champ de la Velle » à Charnay-lès-Chalon, une collection exceptionnelle et méconnue du Musée d'Archéologie nationale », *Antiquités Nationales*, 39, 2008, p. 245-253.

**Urlacher et al. 1998**

J.-P. Urlacher, F. Passard, S. Manfredi, *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs, VIe-VIIe siècles après J.-C.*, Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, 10, 1998, 440 p.

**Wey et al. 1992 :**

O. Wey, A.-F. Auberson Fasel, « Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Le Bry-La Chavanne FR », *Archäologie der Schweiz*, 15/2, 1992, p. 100-108.

# LandArc

Siège social :  
1 rue Jean Lary  
32500 Fleurance  
Tel. 05 62 06 40 26  
archeologie@landarc.fr  
N° Siret : 523 935 922 00014



Correspondant nord :  
7 rue du 11 novembre  
77920 Samois-sur-Seine  
archeologie@landarc.fr

[www.landarc.fr](http://www.landarc.fr)

ISSN 2272-7817

